



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES TRANSPORTS
en Bourgogne-Franche-Comté

Newsletter n°6 - 15 mars 2021

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles en PJ ou à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 45 83 20 99
mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte
mail. jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche-comte.fr

MOBILITES :

- Le Cerema diffuse un document pour aider les intercommunalités à se positionner sur le transfert de la compétence mobilités

D'ici au 31 mars, les communautés de communes doivent dire si elles comptent prendre en charge la compétence mobilités sur leur territoire. Si ce n'est pas le cas, celle-ci reviendra à la région. Le 4 mars, le Cerema a diffusé un **document** d'une centaine de pages, publié fin février, pour les aider à faire leur choix. Il présente les objectifs, délais, coûts et recettes financières. Document à retrouver sur le site internet de la DREAL :

http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2021_02_01_lom_devenir_aom_aide_decision_guide_cerema_cle0c1b6b.pdf

- **Challenge 2021 de la mobilité " Au travail, j'y vais autrement ! "**

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région BFC, la DREAL BFC et la CCI BFC organise la 1ère édition du Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté. Le challenge aura lieu du 16 au 22 septembre 2021, lors de la Semaine Européenne de la Mobilité.

Retrouver les informations sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/challenge-de-la-mobilite-en-bourgogne-franche-a582.html>

- **Participez au webinaire de présentation du Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté !**

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/jeudi-25-mars-15h00-participez-au-webinaire-de-a583.html>

et

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/challenge-2021-de-la-mobilite-au-travail-j-y-va-is-a8943.html>

- **Télétravail (im)mobilité et modes de vie**

Étude du télétravail et des modes de vie à l'occasion de la crise sanitaire de 2020

Une enquête de l'ADEME à retrouver sur le site de l'ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/teletravail-im-mobilite-et-modes-de-vie-a572.html>

- **Covoiturage, Maas : le logiciel libre peut-il trouver sa place ?**

Les collectivités « autorités organisatrices de mobilités locales » ne se contentent plus des transports en commun mais de l'ensemble des mobilités de leurs territoires. Ce nouvel écosystème implique de nouveaux choix et certains acteurs s'imposent le logiciel libre.

<https://www.lagazettedescommunes.com/725678/covoiturage-maas-le-logiciel-libre-peut-il-trouver-sa-place/?abo=1>

- **« Forfait mobilité durable : aux entreprises de jouer ».**

Tribune de Jean-Marc Zulesi, député LREM des Bouches-du-Rhône et de 80 parlementaires de la majorité présidentielle sur le forfait mobilité durable, prévu par l'article 82 de la loi d'orientation des mobilités.

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/forfait-mobilite-durable-aux-entreprises-jouer-tribune-jean-marc-237788>

- **Gratuité peut-elle sauver le transport public ?.**

Le blog de 15 Marches

Essai libre sur la valeur de l'argent, le rôle des opérateurs de mobilité et la place du transport public dans le monde d'après.

<https://15marches.fr/mobilites/la-gratuite-peut-elle-sauver-le-transport-public>

- **data.gouv.fr : un nouveau portail d'accès aux données publiques :**

Voici le point d'accès national aux données de mobilité pour outiller et accompagner les territoires dans l'ouverture de leurs données. Parallèlement, le Groupement des autorités responsables de transport (Gart) et l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP) ont publié une première version de la "licence mobilité" afin de mieux maîtriser la réutilisation des données produites par les autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

<https://www.data.gouv.fr/fr/>

MOBILITES ACTIVES :

- Formations « Construire votre politique cyclable »

Modules de 2 jours proposés par le CEREMA .

Voir calendrier et modalités :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/formation-construire-votre-politique-cyclable-a578.html>

- Politique cyclable : un nouvel appel à projet pour les territoires

Porté par l'ADEME, l'appel à projets AVELO 2 peut vous aider à concrétiser votre projet. Il s'articule autour de 4 axes afin de soutenir :

- Axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études
- Axe 2 : l'émergence de services vélos et la mise en œuvre de services innovants ;
- Axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées ;
- Axe 4 : l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire

Pour en savoir plus :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210303/avelo22021-14>

- Développer le système vélo dans les territoires

Programme AVELO : les Clés pour agir

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-a579.html>

- Extension record des itinéraires cyclables en 2020

1.784 km d'itinéraires ont été ouverts en 2020 sur le schéma national des Véloroutes et les schémas locaux, soit une hausse de 165% par rapport à 2019 et un rythme inédit jusqu'à présent, selon les chiffres publiés ce 4 mars par le réseau de collectivités Vélo et Territoires, coordonnateur du réseau national cyclable. Les schémas régionaux des véloroutes de Bourgogne-Franche-Comté (87%), Pays de la Loire (83%) et Bretagne (74%) étaient les plus avancés l'an passé.

Cf article à retrouver sur le site internet ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/extension-record-des-itineraires-velo-en-2020-a577.html>

- L'explosion de ventes de vélo met la filière au bord de la rupture.

Le vélo connaît un succès fou depuis le premier déconfinement. Les ventes explosent à tel point que la pénurie guette la chaîne d'approvisionnement. Les délais passent de quelques semaines à plusieurs mois. Si l'arrêt de certaines usines en Asie explique en partie le phénomène c'est le passage d'un marché de niche à celui d'un marché de masse qui se joue. Et certains fabricants, comme O2Feel mise sur la relocalisation en France pour mieux s'adapter à la demande.

<https://www.novethic.fr/actualite/energie/mobilite-durable/isr-rse/l-explosion-de-ventes-de-velo-est-telle-qu-elle-provoque-une-penurie-149597.html>

- BFC : un module "mobilité active" sur l'eSET à destination du milieu scolaire

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3, une nouvelle vignette "[Mobilités actives à l'école](#)" a été développée sur l'outil « E-set » à destination des collectivités et de la communauté éducative.

Depuis une dizaine d'années, [eSET](#) est le portail régional de référence pour agir en santé environnementale. Mis en place dans notre région par les pouvoirs publics à destination des chefs d'établissements, enseignants, parents et élèves, il couvre de nombreux champs tels que l'habitat, le cadre de vie, la qualité de l'air, l'eau...

La plate forme eSET a été enrichie d'un module « mobilités actives » confiée au [CAFOC](#), pôle régional d'expertise et de compétences de l'Éducation nationale qui intervient dans le conseil et l'ingénierie de formation, la production d'outils et de dispositifs de formation sur mesure, l'expertise en technologie éducative.

« [Mobilités actives à l'école](#) » est accessible via l'onglet « [Cadre de Vie et Urbanisme](#) ». Avec une approche résolument ludique, des informations, de la réglementation et des retours d'expérience, les contenus sont à la disposition de tous pour tout savoir sur le vélo et la marche et susciter l'envie de mettre en place des actions à l'échelle d'une école. Le site sera régulièrement actualisé et chacun est invité à faire part des bonnes pratiques mises en œuvre.

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/rappel-de-la-mise-en-place-du-module-mobilite-a575.html>

FERROVIAIRE :

- Jean-Baptiste Djebbari en déplacement en région Bourgogne-Franche-Comté

Le ministre en charges des transports s'est rendu le 4 mars à Dijon pour signer avec la Région et SNCF Réseau le protocole sur les Lignes de desserte fines du territoire puis à Gevrey-Chambertin sur la plateforme de fret ferroviaire.

Le 12 mars, l'hydrogène a également été au programme de sa visite de l'entreprise Faurecia à Bavans dans le Doubs et de l'entreprise Gaussin à Héricourt, dans un secteur nord franc-comtois particulièrement engagé dans l'innovation dans les transports.

En savoir plus : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ferroviaire-et-hydrogene-au-coeur-de-la-visite-de-a8941.html>

- La Bourgogne-Franche Comté est la première région à commander des trains à hydrogène.

Cette commande a été signée le 5 mars en [présence](#) du ministre des Transports et des PDG de la SNCF, d'Alstom et d'EDF. La région investit 51,9 millions d'euros pour trois rames « bi-mode » (électrique et hydrogène), conçues par Alstom. Pouvant transporter 220 passagers jusqu'à 160 km/h, ces nouveaux TER seront testés à partir de 2023, selon la Région.

Par ailleurs, les premiers bus à hydrogène circuleront dans la ville à partir de septembre 2021.

La DREAL intervient à double titre : le dossier ICPE pour l'installation d'avitaillement est suivi par l'UT 89/58 et le financement des installations pour l'avitaillement des trains est financé dans le cadre du CPER et est suivi par le service Transports.

En ligne sur le site internet de l'ORT : la plaquette de présentation de l'écosystème territorial hydrogène de l'Auxerrois.

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/presentation-de-l-ecosysteme-territorial-hydrogene-a574.html>

- Feuille de route Hydrogène Bourgogne France-Comté

La Bourgogne Franche-Comté, labellisée Territoire Hydrogène, fait le pari de conjuguer le développement économique et la transition énergétique.

Retrouver la feuille de route sur le site ORT BCF :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/feuille-de-route-hydrogene-bourgogne-franche-comte-a580.html>

INFRASTRUCTURES :

- Avancement des opérations routières RRN du CPER Bourgogne – Franche-Comté 2015-2020

Carte sur le site internet ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/avancement-des-operations-routieres-rrn-cper-a573.html>

- La composition du Conseil d’Orientation des Infrastructures

site internet ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-composition-du-conseil-d-orientation-des-a590.html>

Par ailleurs, Yves Krattinger, président du conseil départemental de la Haute-Saône, Stéphane Beudet, vice-président de l’Ile-de-France, Michel Neugnot, vice-président de la Bourgogne-Franche-Comté, et Christophe Béchu, maire d’Angers, intègrent le conseil d’administration de l’Agence de financement des infrastructures de transport (JO du 14 mars 2021).

TRANSPORTS ROUTIERS MARCHANDISES :

- Si nous voulons réussir la transition énergétique : misons sur le camion !

Le transport routier de marchandises est résolument en faveur de la transition énergétique. Elle est nécessaire et doit être à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique. Pour cela, elle exige une réelle ambition et des mesures efficaces que ce Projet de loi ne porte pas. Donnons-nous les moyens de la faire vraiment.

L’OTRE, la FNTR et l’Union TLF ont rédigé un communiqué commun.

Retrouver ce communiqué sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/si-nous-voulons-reussir-la-transition-energetique-a586.html>

- Newsletter AFT - N°20 - Mars 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no20-mars-2021-a571.html>

TRANSPORTS ROUTIERS VOYAGEURS :

- Les entreprises du Transport Routier de Voyageurs unissent leurs voix pour alerter à nouveau le Gouvernement : Aucune entreprise du Transport Routier de Voyageurs ne doit disparaître !

Retrouver le communiqué de presse de l’OTRE sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-union-sacree-pour-sauver-le-transport-routier-de-a587.html>

TRANSPORT FLUVIAL :

- VNF : Un contrat d'objectif signé :

A retrouver sur le site internet de VNF : <https://www.vnf.fr/vnf/un-nouveau-contrat-dobjectif-et-de-performance-de-etat-vnf-2020-2029/>

- Fluvial : webinaire verdissement de la voie d'eau : le 31 mars 2021

Inscrivez-vous au webinaire "Vert le fluvial" sur les solutions technologiques disponibles pour le verdissement de la flotte fluviale organisé par Voies navigables de France. Que vous soyez opérateur, chargeur, industriel, scientifique, représentant d'une collectivité, rejoignez la dynamique impulsée par Voies navigables de France et participez à ce nouveau e-séminaire d'information et d'échanges !

<https://www.vnf.fr/vnf/webinaire-sur-les-solutions-technologiques-disponibles-pour-le-verdissement-de-la-flotte-fluviale-les-inscriptions-sont-ouvertes/>

- Le fluvial diversement touché en France par les baisses de trafic.

En France, le transport fluvial efface en 2020 la très forte hausse constatée en 2019. Les transports de céréales et surtout ceux de conteneurs résistent, alors que les matériaux de construction, malgré une forte reprise au second semestre, n'ont pu regagner le terrain perdu au printemps.

https://www.lantenne.com/Le-fluvial-diversement-touche-en-France-par-les-baisses-de-traffic_a55483.html

- Le transport fluvial de marchandises en repli en 2020 avec l'arrêt des chantiers.

Le trafic fluvial de marchandises a nettement reculé en 2020, pénalisé par l'arrêt des chantiers de construction lors du premier confinement et le repli des échanges internationaux durant l'année.

<https://www.batirama.com/article/38676-le-transport-fluvial-de-marchandises-en-repli-en-2020-avec-l-arret-des-chantiers.html>

MOBILITE-ENERGIES :

- Grâce au recyclage, les voitures électriques beaucoup moins gourmandes en matières premières.

Les voitures électriques sont beaucoup moins gourmandes en matières premières que les voitures thermiques, surtout si on recycle bien leurs batteries, selon une nouvelle étude de l'ONG européenne Transport & Environment.

www.lemondedelenergie.com/recyclage-voitures-electriques-matieres-premieres-etude/2021/03/01/

Lire l'étude "From dirty oil to clean batteries. Batteries vs. oil : a systemic comparison of material requirements" :

https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/2021_02_Battery_raw_materials_report_final.pdf

- Infrastructures pour carburants alternatifs : pour la Commission, il faut passer à la vitesse supérieure

C'est la conclusion d'un [rapport](#) sur l'application de la [directive de 2014](#) publié par la Commission le 8 mars. Elle se base sur des rapports présentés par les États en 2019 et 2020 pour estimer qu'il y aura environ 2,7 millions de points de recharge pour véhicules électriques dans l'UE en 2030 (contre 213 000 fin 2020) mais répartis de manière très inégale, ce qui entraînera des discontinuités du réseau « en particulier dans le sud et l'est de l'Europe ». La faible vitesse de déploiement fait aussi craindre un décalage avec la hausse des immatriculations de voitures électriques ces deux dernières années. Elle « pourrait compromettre l'utilisation globale de ces véhicules » malgré les technologies de recharge plus rapides. Le rapport doit alimenter l'analyse d'impact menée par la Commission pour la [révision](#) de la directive prévue à l'été 2021.

INNOVATION :

L'Appel à projets ATF : Plateformes numériques et mutualisation de données pour les filières est ouvert jusqu'au 24 novembre. Découvrez-le !

L'action « Accompagnement et transformation des filières » du Programme d'investissements d'avenir a vocation à renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises par l'innovation, en particulier en soutenant la mise en place de plateformes numériques ainsi que des initiatives de mutualisation et de partage de données dans l'objectif de développer le traitement des données.

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-ATF-Plateformes-numeriques-et-mutualisation-de-donnees-pour-les-filières-44643>

MOBILITE-ENERGIES :

- Grâce au recyclage, les voitures électriques beaucoup moins gourmandes en matières premières.

Les voitures électriques sont beaucoup moins gourmandes en matières premières que les voitures thermiques, surtout si on recycle bien leurs batteries, selon une nouvelle étude de l'ONG européenne Transport & Environment.

www.lemondedelenergie.com/recyclage-voitures-electriques-matieres-premieres-etude/2021/03/01/

Lire l'étude "From dirty oil to clean batteries. Batteries vs. oil : a systemic comparison of material requirements" :

https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/2021_02_Battery_raw_materials_report_final.pdf

- Infrastructures pour carburants alternatifs : pour la Commission, il faut passer à la vitesse supérieure

C'est la conclusion d'un [rapport](#) sur l'application de la [directive de 2014](#) publié par la Commission le 8 mars. Elle se base sur des rapports présentés par les États en 2019 et 2020 pour estimer qu'il y aura environ 2,7 millions de points de recharge pour véhicules électriques dans l'UE en 2030 (contre 213 000 fin 2020) mais répartis de manière très inégale, ce qui entraînera des discontinuités du réseau « en particulier dans le sud et l'est de l'Europe ». La faible vitesse de déploiement fait aussi craindre un décalage avec la hausse des immatriculations de voitures électriques ces deux dernières années. Elle « pourrait compromettre l'utilisation globale de ces véhicules » malgré les technologies de recharge plus rapides. Le rapport doit alimenter l'analyse d'impact menée par la Commission pour la [révision](#) de la directive prévue à l'été 2021.